

APERÇU DE L'ASSURANCE AUTO MINI INTÉGRABLE.

Etendue des prestations	Détails
RESPONSABILITÉ CIVILE	
Prétentions en dommages-intérêts en vertu des dispositions légales sur la responsabilité civile pour les dommages corporels et matériels. Défense contre des prétentions injustifiées.	Montant assuré: CHF 100 millions Franchise Conducteurs dès 26 ans: CHF 0.- Franchise Conducteurs au dessous de 26 ans: CHF 1'000.-
COLLISION	
Dommages au véhicule assuré à la suite de collisions	Franchise pour le garage partenaire: CHF 500.- Franchise pour le garage tiers: CHF 1'000.-
CASCO PARTIELLE, Y COMPRIS DOMMAGES AU VÉHICULE PARQUÉ	
Incendie, événements naturels, vol, bris de glace, collision avec des animaux, dommages causés par les martres et les rongeurs, vandalisme, chute d'objets, dommages dus à une assistance, dommages au véhicule parké, y compris les rayures	Franchise pour le garage partenaire: CHF 0.- Franchise pour le garage tiers: CHF 1'000.-
ZUSÄTZE	
Choses transportées	Montant assuré: CHF 2'000.-
Véhicule de location/de remplacement	Montant assuré: CHF 2'000.-
Assistance: assistance dépannage et accidents	Inclus
Dommages par événement informatique	Inclus
Couverture valeur vénale majorée	100% d'indemnisation lors de la 1 ^{re} et la 2 ^e année de service
Protection du bonus pendant la durée contractuelle	Inclus
Assurance négligence lourde	Inclus
Assurance de protection juridique lors de la 1 ^{re} année d'assurance	Montant assuré: CHF 300'000.-